

Un Printemps en action  
avec la FIECI CFE-CGC



# Une transformation révolutionnaire vers un futur prometteur ?

L'évolution de Randstad Digital France vers une **structure mondiale** est désormais une réalité. Chaque pays devient un centre de production, tandis que les services tels que les ressources humaines et la DSI deviennent **des fonctions de support** directement **rattachées à Randstad Monde**, sous la direction de Sander van 't Noordende, ancien cadre d'Accenture, **expert de notre secteur**.

*Quels sont les projets en préparation et comment cela vous affectera-t-il au quotidien ?*

Les récents départs et nominations ont pu susciter des inquiétudes, mais malgré cette période de changement, nous avons également enregistré plusieurs **succès et initiatives encourageantes** sur le terrain. Nous avons réussi grâce à notre intervention directe, à **maintenir de nombreux postes** notamment en ce qui concerne **les assistantes**.

## Initiatives pour les Consultants en inter-contrats

Le nombre de consultants en inter-contrats est en **augmentation**, et diverses **initiatives** sont en cours. Par exemple, la plateforme **CV Tools** a été lancée, mais elle rencontre encore des **difficultés à atteindre ses objectifs**. Les séances de formation, de révision de Dossier de compétences (DC) et de simulation d'entretiens organisées au siège sont louables, mais **nécessitent un meilleur encadrement**. La mise à disposition d'un fichier Excel répertoriant les missions disponibles constitue une avancée significative, facilitant la communication entre les équipes. Nous espérons que toutes ces initiatives renforceront notre efficacité opérationnelle, coordonneront les missions et permettront de redéployer nos consultants chez les clients de manière efficiente.

*Nous attendons toujours avec impatience **la cartographie des métiers** de nos consultants, essentielle pour garantir une **adéquation parfaite** entre les **compétences** et les **besoins des clients**, et pour harmoniser les métiers à l'échelle mondiale (**Career Architecture**)*

## L'Intelligence Artificielle Générative : la France en pointe !

Randstad Digital a fait de l'intelligence artificielle générative une **priorité** de développement, grâce à une **compétence interne solide**, et d'une place de choix (2e Mondiale) lors du **concours mondial réussi** par l'équipe France menée par une experte IA national. Cette technologie ouvre de **nouvelles perspectives** passionnantes tout en gardant à l'esprit l'aspect humain. Avec un **budget dédié** à cette initiative, Randstad Digital confirme son **engagement** à rester à la pointe de l'innovation technologique.

*Nous saluons l'initiative et l'engagement visant à s'affirmer à l'échelle mondiale tout en étant proactifs dans la transformation de nos métiers anticipant les besoins de nos clients ainsi que les besoins en formation de nos consultants.*

## Transformation de Toulouse en Delivery Center

Notre site de Toulouse est désormais officiellement reconnu comme un véritable Delivery Center du groupe mondial, renforçant ainsi les liens entre nos équipes locales et celles basées en Inde. Cette collaboration quotidienne offre des opportunités de croissance et de développement pour l'entreprise. La récente visite de Venu Lambu, CEO Randstad Digital Monde, sur le site de Toulouse témoigne de l'importance de cette étape.

## Mobilisation syndicale au sein du CSE

Face à cette réorganisation, tous les syndicats se sont unis pour soutenir au mieux les intérêts des salariés. Nous sommes là pour vous, pour répondre à vos questions, écouter vos préoccupations et défendre vos droits. Ensemble, nous pouvons construire un avenir prometteur.

**Restons mobilisés, vigilants et confiants !**



Face à la **crise**,  
ne restez pas **isolés**



REJOIGNEZ

LA **CFE-CGC**



Certains e-mails relatifs à notre organisation n'ont pas été envoyés par la direction à l'ensemble des salarié.e.s pour des raisons inconnues.

La CFE-CGC vous les republie ci-dessous : (désolé pour la qualité des captures d'écran)

### Départ de Séverine Lesgourgues (Ressources Humaines)

Bonjour à tous.tes,

Notre société poursuit son développement, dans un contexte de verticalisation de nos fonctions support au niveau mondial, de focalisation de nos moteurs business autour de nos clients et talents, le tout dans un souci d'excellence opérationnelle retrouvée.



Je tiens à vous informer d'un changement important au sein de notre verticale RH : Séverine Lesgourgues a quitté Randstad Digital France le 1er mars 2024. Hung Bauer, Strategic HR Leader Europe reprend le pilotage ad interim de la fonction RH en France, avec le support de Aude Martinet et Yann Collin.

Je souhaite remercier Séverine pour son implication dans le déploiement terrain de nos stratégies R2023 et Randstad Digital, je lui souhaite beaucoup de réussite dans ses projets à venir.

Je suis convaincu que nos équipes RH France poursuivront le déploiement de notre politique groupe, en lien avec nos collaborateurs, représentants du personnel et direction générale.

laurent gadea  
managing director randstad digital france.

### Départ d'Agathe Leblond (Marketing Communication)

Bonjour à tous.tes,

Suite à la communication récente annonçant les nouveaux rôles de James Amadori et Anne Marie Vinesiu, je voudrais apporter plus de clarté sur la vision du marketing et de la communication en Europe, et ainsi vous partager un changement organisationnel.

Au niveau mondial, Randstad Digital a deux stratégies distinctes et des responsables différents en ce qui concerne le marketing et la communication. Nous nous sommes alignés de manière similaire en Europe afin d'unifier et maximiser nos ressources, et créer des rôles plus ciblés qui soutiendront la croissance de notre entreprise.

En conséquence de la direction que nous prenons, Agathe Leblond, qui occupait le poste de Directrice Marcom, quittera l'organisation le 22 mars prochain. Agathe a joué un rôle essentiel au sein de notre équipe au cours des trois dernières années, apportant son expertise et son dévouement à de nombreux projets et initiatives réussis, toujours avec beaucoup d'énergie, de passion et d'engagement. Sans elle, notre transformation d'Ausy à Randstad Digital n'aurait pas été possible.

Au nom de l'équipe de direction, nous lui sommes profondément reconnaissants pour ses contributions et lui souhaitons le meilleur pour son prochain chapitre !

Jérôme Gontard  
CEO Randstad Digital Europe

*Nous espérons que désormais Randstad Digital  
enverra ses futures communications*

*à tous les salariés !*

Bonjour à tous.tes,

Notre société poursuit son développement, dans un contexte de verticalisation de nos fonctions support au niveau mondial, de focalisation de nos moteurs business autour de nos clients et talents, le tout dans un souci d'excellence opérationnelle retrouvée.

### pilotage de nos moteurs talents.



A compter du 1er Mars, Laurence Abadie prend la direction du moteur Talent Développement, en complément de sa responsabilité nationale sur le moteur Talent Acquisition. Cette décision vise à renforcer notre cohérence et notre efficacité dans la gestion de nos consultants, qu'ils soient en mission ou entre deux prestations.

La culture terrain de Laurence ainsi que son excellence dans le pilotage opérationnel permettront à Randstad Digital France de retrouver une performance opérationnelle optimale, au travers d'une meilleure cohérence entre nos compétences et besoins clients.

Je remercie Yann Collin pour avoir initié notre moteur Talent Développement et compte sur ses compétences et expérience pour porter le déploiement France de nos initiatives groupe, en relation avec les verticales business partners.

Notre marché évolue et notre stratégie de focalisation client porte ses fruits : nos top clients génèrent la grande majorité de nos besoins AT et projets en local, et certains d'entre eux confirment notre positionnement stratégique d'acteur global en nous confiant des prestations mondiales au plus près de leurs centres R&D et DSI.

Afin de mieux servir ces deux typologies de client et in fine améliorer notre taux de transformation AT et Projets, nous organisons notre verticale Clients à compter du 1er mars:



Elian Vernet prend la responsabilité de nos marchés TMT, EPS, ASD et FSI. Son leadership et son expertise seront essentiels pour améliorer et notre impact sur le marché local France. Cédric Bonnet et Frederic Bouhours reportent à Elian.



La verticale Mobilité pilotée par Audrey Bellocq, reste en reporting direct DG, avec l'objectif de prendre un positionnement mondial, en support à nos clients et équipes Randstad Digital monde.

Je suis convaincu que ces ajustements d'organisation renforceront notre pertinence, positionnement et impact auprès de nos clients, pour une croissance retrouvée, en ligne avec notre marché.

Je souhaite une pleine réussite à Laurence, Elian et Yann dans leurs nouvelles fonctions.

laurent gadea  
managing director randstad digital france.

## Qu'est-ce que c'est ?

La mobilité volontaire sécurisée est un dispositif créé en 2013 et régie par le [Code du travail : articles L1222-12 à 16](#). Elle permet aux salariés de travailler pour une autre entreprise *sans rompre leur contrat de travail initial*. Pendant cette période, l'exécution du **contrat de travail d'origine est suspendue** et le salarié est payé par la nouvelle entreprise. Elle ne doit pas être confondue avec le congé de mobilité.

## Quels sont les avantages pour le salarié ?

**Diversification professionnelle** : Elle permet aux salariés d'explorer de **nouvelles opportunités** au sein d'autres entreprises. Cela favorise la **diversification des compétences** et peut **enrichir leur parcours professionnel**.

**Maintien du lien avec l'entreprise d'origine** : Pendant la période de mobilité, le salarié conserve un lien avec son entreprise d'origine. Si la période d'essai n'est pas concluante chez le nouvel employeur, le salarié réintègre l'entreprise d'origine, ce qui **sécurise le salarié** sur une éventuelle rupture de période d'essai.

**Élargissement du réseau professionnel** : Travailler dans une autre entreprise permet au salarié de rencontrer de nouvelles personnes et **d'étendre son réseau professionnel** pour des opportunités futures.

**Développement personnel** : La mobilité volontaire sécurisée offre une **chance d'acquérir de nouvelles compétences** et de sortir de sa zone de confort. Cela peut contribuer à **l'épanouissement professionnel** et personnel.

**Opportunité de carrière** : Pour certains salariés, cette mobilité peut être un tremplin vers des postes plus élevés ou des domaines spécifiques. Elle peut également renforcer le CV en montrant une expérience variée.

## Et pour l'employeur ?

**Exploration de nouvelles opportunités** : L'employeur peut encourager les salariés à explorer de **nouvelles opportunités** au sein d'autres entreprises. Cela favorise la diversification des compétences.

**Flexibilité des ressources humaines** : La mobilité volontaire sécurisée permet à l'employeur de **gérer plus efficacement** les départs éventuels au sein de l'entreprise.

**Image de marque et attractivité** : Proposer la mobilité volontaire sécurisée peut **renforcer l'image de l'entreprise** en tant qu'employeur ouvert au développement professionnel.

## Qui est concerné ?

La mobilité volontaire sécurisée est ouverte aux salariés qui remplissent les deux conditions suivantes :

1. Faire partie d'une entreprise comme Randstad Digital d'au moins 300 salariés.
2. Justifier d'une ancienneté minimale de 24 mois, consécutifs ou non, dans l'entreprise.

## Comment ça fonctionne ?

**Mise en œuvre par le salarié** : La période de mobilité volontaire sécurisée est **initiée par le salarié**, avec l'accord de son employeur. L'employeur n'est pas obligé de motiver son refus, mais il ne peut pas le baser sur des motifs discriminatoires.

**Avenant au contrat de travail** : Si l'employeur accepte la demande du salarié, un **avenant au contrat de travail est établi et signé** par les deux parties. Cet avenant précise l'objet, la durée, la date de prise d'effet, le terme de la période de mobilité, ainsi que le délai dans lequel le salarié informe par écrit l'employeur de son choix éventuel de ne pas réintégrer l'entreprise.

**En cas de retour dans l'entreprise d'origine** : Un retour même anticipé dans l'entreprise d'origine est possible avec l'accord de l'employeur. À la fin de la période de mobilité, le salarié peut réintégrer son poste initial. Des garanties sont prévues dans l'avenant pour faciliter ce retour et assurer une transition réussie.

**En cas de non réintégration dans l'entreprise d'origine** : Lorsque **le salarié choisit de ne pas réintégrer** son entreprise d'origine, le **contrat de travail** qui le lie à son employeur **est rompu**. Cette rupture constitue une démission.

*En conclusion, la mobilité volontaire sécurisée offre la sécurité nécessaire aux salariés souhaitant changer d'emploi pour enrichir ou changer leur parcours professionnel tout en gardant la possibilité de revenir chez leur employeur initial si la période d'essai du nouvel employeur n'est pas concluante.*

**Si cette démarche vous intéresse, contactez-nous au 06 56 83 04 03**

**Ne faites plus  
l'autruche...**



**REJOIGNEZ  
LA CFE-CGC**



## Démystification des éléments clés

1. **Identification et coordonnées** : Cette section contient vos informations personnelles, telles que votre nom, prénom, numéro de sécurité sociale, et adresse. Vérifiez toujours que ces détails sont corrects.

2. **Les montants** : Le salaire brut (BRUT) représente le montant total avant toute déduction. Il inclut votre salaire de base, les heures supplémentaires, les primes, et autres avantages.

Le salaire net (NET À PAYER) est le montant que vous recevez réellement sur votre compte bancaire après toutes les déductions. C'est ce qui reste après les cotisations sociales et fiscales.

Le Montant Net Social (apparu le 1er juillet 2023) correspond au salaire net après déduction de l'ensemble des prélèvements sociaux obligatoires. Il est demandé lors de vos démarches de prestations, par exemple pour la CAF.

**Bon à savoir : le Cumul du Net imposable du mois de décembre doit correspondre au revenu à déclarer aux impôts.**

3. **Cotisations** : Les cotisations sociales sont les déductions obligatoires pour financer la sécurité sociale, l'assurance chômage, la retraite, etc. Elles sont calculées en pourcentage du salaire brut. Les cotisations patronales sont payées par l'employeur. Elles financent également la sécurité sociale et d'autres prestations sociales.

4. **Congés** : Les soldes de vos congés et temps de travail sont représentés dans les tableaux en bas de la dernière page de votre fiche de paie. Les montants varient d'un mois à l'autre, et doivent correspondre aux chiffres déclarés dans votre CRA chaque mois. Les congés payés (CP) sont des jours de vacances rémunérés, tandis que les RTT (réduction du temps de travail) sont des jours de récupération accordés aux salariés qui travaillent au-delà de la durée légale hebdomadaire de 35 heures.

**Les congés payés (CP) peuvent varier en fonction de l'ancienneté (plus +1 tous les 5 ans dans une limite de 4 jours au total)  
Les CP "En acquisition" sont l'accumulation des CP entre le 1er juin dernier et la date du bulletin de paie.  
La ligne "Acquis exercice" correspond aux CP acquis lors de la période de référence précédente (du 1er juin au 31 mai)**

5. **Autres informations** : La fiche de paie peut également contenir d'autres informations, telles que les indemnités, les heures supplémentaires et les avantages en nature (Ticket restaurants et Carte Navigo).

## Pourquoi comprendre sa fiche de paie est important ?

**Transparence** : Comprendre votre fiche de paie vous permet de vérifier que tous les éléments sont corrects.

**Planification financière** : En connaissant les détails de votre rémunération, vous pouvez mieux gérer vos finances.

**Réclamations** : Si vous identifiez une erreur, vous pouvez la signaler à votre assistante et en parallèle à vos représentants du personnel préférés de la CFE CGC !

*En conclusion, la fiche de paie est bien plus qu'un simple document administratif. Elle est le reflet de votre travail et de vos droits. Prenez le temps de la décortiquer pour mieux appréhender votre rémunération et vos obligations sociales.*

### En savoir plus

- [Différences RTT et CP ?](#)
- [Vidéo réalisée par Randstad Digital sur Connect](#)
- Retrouvez cet article sur [notre site web](#)
- Webinaire « [Comprendre votre feuille de paie](#) » animé en interne par vos représentants CFE-CGC

[Inscrivez-vous à nos webinaires animés par vos représentants CFE-CGC](#)

# *Inter-contrat ?*

**Un long moment**



de **SOLITUDE !**



**REJOIGNEZ**

**LA CFE-CGC**





La période d'intercontrat également appelée parfois intermission, est la période où un consultant.e se trouve entre deux missions. Elle survient immédiatement après la fin d'une mission client lorsque l'on ne vous a pas encore trouvé une nouvelle mission. Le salarié en période d'intercontrat est toujours rémunéré à 100 %, et conserve tous ses droits de salarié. Vos avantages tels que le remboursement de votre carte Navigo et de vos tickets restaurant restent inchangés. Il n'y a pas de rupture ou de suspension du contrat de travail du salarié.

En tant que salarié, vous n'êtes en aucun cas responsable de cette situation mais vous êtes tenus de rester disponibles pour l'entreprise. Lorsque la période d'inter-contrat est trop longue, il est important de se poser des questions sans s'inquiéter outre mesure. **N'oubliez pas que vous n'êtes pas seul(e) dans cette situation, et nous sommes là pour vous soutenir.**

### Maintenez une proximité avec votre environnement professionnel.

Restez en contact même si vous n'êtes pas sollicité pour éviter l'isolement. Montrez que vous êtes actif et désireux de trouver une nouvelle mission. Prenez régulièrement rendez-vous avec votre manager et les commerciaux de votre agence. Essayez de rester proches de votre agence pour répondre à une invitation du jour au lendemain. Ainsi, si vous souhaitez vous éloigner pendant quelques jours, utilisez vos RTTs ou vos congés payés pour se faire.

### Maintenez un contact régulier avec votre hiérarchie.

N'hésitez pas à envoyer des e-mails régulièrement. Cette démarche est non seulement valorisante pour vous et votre hiérarchie, mais elle peut également constituer une preuve de votre engagement en cas de litige.

### Restez disponibles et à l'écoute des missions proposées.

Randstad Digital France est tenue de vous trouver une mission, et vous devez être disponibles pour toute mission éventuelle.

#### L'intercontrat à Domicile

Il est essentiel de rester disponible, de consulter régulièrement vos mails professionnels et de rester joignable par téléphone. Idéalement, formalisez avec votre direction, éventuellement avec l'aide des élus CFE-CGC, le délai de réponse attendu.

#### L'intercontrat à l'agence

Si Randstad Digital France vous demande de venir au siège, vous ne pouvez pas refuser. On doit vous fournir un poste de travail adapté et un travail correspondant à votre situation et qualification.

*Vous pourrez effectuer des tâches internes telles que le développement, la préparation de réponses à des appels d'offre, la révision de votre CV, ou des simulations d'entretiens. Si vous intervenez sur un projet, déclarer le dans le CRA comme une activité projet, et non comme un intercontrat.*

### Informez-vous sur les missions que l'on vous propose

Si l'on vous propose une mission, répondez rapidement en demandant par écrit (impérativement) un descriptif détaillé de la mission, des conditions, et des compétences exigées. En cas d'échanges uniquement par oral, **formalisez le tout par écrit** afin de tracer les échanges et démontrer votre productivité.

### Réagissez avec tact.

Si la description d'une mission semble inadaptée au niveau des compétences ou du niveau d'expérience exigée par le client, exprimez votre avis de manière constructive. Évitez de rejeter catégoriquement la proposition, car cela pourrait être perçu négativement par votre hiérarchie. En effet, selon les dispositions de la convention collective et votre contrat de travail, refuser une mission pourrait constituer une faute. **Les élus CFE-CGC sont à votre disposition pour vous aider à rédiger correctement.**

### Valoriser votre période d'inter-contrat en vous formant

Cette période entre deux missions peut également être une opportunité pour acquérir de nouvelles compétences que vous avez toujours souhaité développer. Profitez-en pleinement également pour évaluer le devenir de vos métiers, technologie, langage de développement sans oublier l'intelligence artificielle !

Pendant cette période, certaines sociétés lorsqu'elles sont confrontées à un fort taux de salariés en inter-contrat, essaient d'ébranler la confiance en eux des salarié.es et tentent d'exploiter cette situation pour les pousser à la démission.

Restez vigilants et au moindre signe, contactez un élu CFE-CGC directement ou [en ligne sur notre site](#).

[Retrouvez tous nos conseils sur la période d'intercontrat sur notre site web](#)

Face à la **crise,**  
**abritez-vous**



**REJOIGNEZ**

**LA CFE-CGC**





Bienvenue dans ce mini-reportage dédié à mon expérience récente au sein du siège de Randstad Digital. Je m'appelle Philippe Nicolas et je suis consultant et représentant de proximité CFE-CGC.

## Entre Issy et le 14e Arrondissement

Depuis février 2024, Randstad Digital m'a demandé de venir travailler au siège, comme bon nombre d'intercontrats. Mon quotidien se partage désormais entre Issy-les-Moulineaux et mon domicile dans le 14e arrondissement. Trois jours par semaine, je me rends avec mon vélo à Issy, où j'accomplis mes tâches professionnelles. Les deux autres jours, je travaille depuis chez moi, profitant aussi de mon quartier. Bien que les restaurants à Issy soient pratiques, leurs prix sont plutôt exorbitants. Imaginez, 16 euros pour une petite portion de pâtes italiennes ! Par conséquent, je préfère apporter mon propre repas ou rentrer déjeuner chez moi !

## Des durées d'intercontrats très variables

La durée des intercontrats (ITC) rencontrés par mes collègues demeure très variable. Pour ma part, je suis en ITC depuis plus d'un an. Malgré une année 2023 favorable, je n'ai pas bénéficié d'opportunités de missions. Cette disparité m'interroge. Je ne peux m'empêcher de me demander si mon rôle de représentant de proximité a pu influencer cette situation. Notamment, la plupart des missions qui m'ont été proposées en 2023 étaient toutes situées en province. Cependant, depuis que j'ai changé de Talent Development Specialist (TDS), on me propose des missions en Île-de-France, même si cela reste sans succès pour le moment.

## « Coffee Time » à Issy les Moulineaux

Chaque lundi après-midi, nous avons la réunion « **Coffee Time** ». De nombreux managers y participent. C'est l'occasion pour nous de nous présenter, et pour les managers de proposer des missions.

Certains autres ITC ne connaissent pas cet évènement et c'est dommage.

On nous a aussi demandé de nous positionner sur un fichier partagé avec une liste de missions. Actuellement, je suis positionné sur quatre missions. J'ai également demandé une « mission de mécénat ». Pourtant, aucun manager ne m'a encore rappelé. J'imagine que la situation est difficile, car les entreprises ont l'embarras du choix parmi de nombreux consultants.

## Les propositions de départ

Un grand nombre de consultants en inter-contrats (ITC) rencontrés sur place ont été approchés par des managers avec des propositions de départ. Heureusement, les interventions des représentants CFE-CGC ont réussi à stopper le processus de licenciement pour certains d'entre eux. Il est important de rappeler la règle : ne rien signer et nous contacter dès que possible.

## Différences entre Optedis et Randstad Digital

Certains des consultants en ITC que je côtoie viennent de la société Optedis rachetée par Ausy en 2019.

J'ai appris qu'ils ne bénéficiaient pas des mêmes avantages que nous, notamment l'absence de tickets restaurants pendant les périodes d'inter-contrat et l'absence de prise en charge des frais de transport. Heureusement, en venant à Issy, ces avantages sont désormais disponibles pour les jours passés ici. Tout oubli sera signalé de ma part à la direction lors de nos réunions mensuelles.

## Mon rôle de « détecteur de problèmes »

Ma présence sur place revêt une importance cruciale. Je suis là pour repérer toute personne rencontrant des difficultés avec les managers ou ayant des réclamations. Mon rôle consiste à garantir que chacun se sente soutenu et écouté.

N'hésitez pas à vous tourner vers moi lors de votre passage à Issy les Moulineaux !

C'est ainsi que se déroule mon quotidien dans le « monde impitoyable des ITC » ! Une aventure ponctuée de défis, d'engagement mais surtout de rencontres avec vous ! J'espère vous voir tous en mission prochainement !

À bientôt pour de nouvelles aventures !

Philippe Nicolas

Représentant de proximité CFE-CGC (Issy les Moulineaux)

**AVANT DE VOUS LANCER...**



**FAITES LE CHOIX D'UN SYNDICAT  
QUI SE BAT POUR LES SALARIÉS**

**REJOIGNEZ  
LA CFE-CGC**



## Les Représentants de Proximité

Ils assurent le relais entre l'employeur, les salariés ainsi que le Comité Social et Économique (CSE) au niveau local. Posez-leur directement vos questions / réclamations.

Agence de rattachement	Nom/Prénom	Courriel
AIX EN PROVENCE	NAJI Sabine	<a href="mailto:sabine.naji@randstaddigital.com">sabine.naji@randstaddigital.com</a>
ISSY-LES-MOULINEAUX	ABIDI Imed	<a href="mailto:imed.abidi@randstaddigital.com">imed.abidi@randstaddigital.com</a>
ISSY-LES-MOULINEAUX	BENGHERNOUT Halami	<a href="mailto:halami.benghernout@randstaddigital.com">halami.benghernout@randstaddigital.com</a>
ISSY-LES-MOULINEAUX	DAOUDI Taoufik	<a href="mailto:taoufik.daoudi@randstaddigital.fr">taoufik.daoudi@randstaddigital.fr</a>
ISSY-LES-MOULINEAUX	DE LA VALLEE Martine	<a href="mailto:martine.delavalleedecius@randstaddigital.com">martine.delavalleedecius@randstaddigital.com</a>
ISSY-LES-MOULINEAUX	HAMICI Majid	<a href="mailto:madjid.hamici@randstaddigital.com">madjid.hamici@randstaddigital.com</a>
ISSY-LES-MOULINEAUX	MILARD Thierry	<a href="mailto:thierry.milard@randstaddigital.fr">thierry.milard@randstaddigital.fr</a>
ISSY-LES-MOULINEAUX	NICOLAS Philippe	<a href="mailto:philippe.nicolas@randstaddigital.com">philippe.nicolas@randstaddigital.com</a>
ISSY-LES-MOULINEAUX	YAJJOU Ilias	<a href="mailto:illias.yajjou@randstaddigital.com">illias.yajjou@randstaddigital.com</a>
ISSY-LES-MOULINEAUX	ZEGGOUR Foudil	<a href="mailto:foudil.zeggour@randstaddigital.com">foudil.zeggour@randstaddigital.com</a>
LYON	BENRABAH Nacéra	<a href="mailto:nacera.benrabah@randstaddigital.com">nacera.benrabah@randstaddigital.com</a>
LYON	PICARD Isabelle	<a href="mailto:isabelle.picardcharron@randstaddigital.com">isabelle.picardcharron@randstaddigital.com</a>
RENNES	ZAINE Thalia	<a href="mailto:thalia.zaine@randstaddigital.com">thalia.zaine@randstaddigital.com</a>
STRASBOURG	BOURAOUI Béji	<a href="mailto:beji.bouraoui@randstaddigital.fr">beji.bouraoui@randstaddigital.fr</a>
STRASBOURG	SEBIKSVERADZE David	<a href="mailto:david.sebiskveradze@randstaddigital.fr">david.sebiskveradze@randstaddigital.fr</a>
TOULOUSE	ARCIZET Charlotte	<a href="mailto:charlotte.arcizet@randstaddigital.com">charlotte.arcizet@randstaddigital.com</a>
TOULOUSE	COLLET Chrystelle	<a href="mailto:chrystelle.collet@randstaddigital.com">chrystelle.collet@randstaddigital.com</a>
TOULOUSE	HANTOUR Baroudi	<a href="mailto:baroudi.hantour@randstaddigital.com">baroudi.hantour@randstaddigital.com</a>
TOULOUSE	HUYGHUES BEAUFOND Hugo	<a href="mailto:hugo.huyghuesbeaufond@randstaddigital.fr">hugo.huyghuesbeaufond@randstaddigital.fr</a>
TOULOUSE	TAN Maxence	<a href="mailto:maxence.tan@randstaddigital.com">maxence.tan@randstaddigital.com</a>
VALBONNE	PARVIZI Alborz	<a href="mailto:alborz.parvizejad@randstaddigital.fr">alborz.parvizejad@randstaddigital.fr</a>
VALBONNE	SIDDULA Ravishankar	<a href="mailto:ravishankar.siddula@randstaddigital.fr">ravishankar.siddula@randstaddigital.fr</a>

## Les délégués syndicaux

Ils sont désignés par le syndicat et assurent la défense des droits des salariés, la négociation des accords collectifs et la représentation des intérêts collectifs.

Nom	Prénom	Courriel
BENRABAH	Nacéra	<a href="mailto:nacera.benrabah@randstaddigital.com">nacera.benrabah@randstaddigital.com</a>
GENELETTI	Thierry	<a href="mailto:thierry.geneletti@randstaddigital.com">thierry.geneletti@randstaddigital.com</a>
VALENTIN	Francis	<a href="mailto:francis.valentin@randstaddigital.com">francis.valentin@randstaddigital.com</a>
TAN	Maxence	<a href="mailto:maxence.tan@randstaddigital.com">maxence.tan@randstaddigital.com</a>

Le **Comité social et économique (CSE)** : Il est l'unique instance représentative du personnel dans l'entreprise, regroupant les missions de représentation des intérêts des salariés, la santé, la sécurité et les bonnes conditions de travail. IL se réunit au moins une fois par mois.

Le CSE revêt une importance cruciale dans l'entreprise. Il joue un rôle majeur dans la représentation des salariés et facilite les échanges entre les collaborateurs et la direction.

### Les Membres élus titulaires du CSE

Membres du CSE	Qualité du mandat	Courriel
BAUCHET Marc	Titulaire	<a href="mailto:marc.bauchet@randstaddigital.fr">marc.bauchet@randstaddigital.fr</a>
BENRABAH Nacéra	Titulaire	<a href="mailto:nacera.benrabah@randstaddigital.com">nacera.benrabah@randstaddigital.com</a>
ELHASSANI Hadjeria	Titulaire	<a href="mailto:hadjeria.elhassani@randstaddigital.fr">hadjeria.elhassani@randstaddigital.fr</a>
GENELETTI Thierry	Titulaire	<a href="mailto:thierry.geneletti@randstaddigital.com">thierry.geneletti@randstaddigital.com</a>
GUYOTTOT Stéphane	Titulaire	<a href="mailto:stephane.guyottot@randstaddigital.fr">stephane.guyottot@randstaddigital.fr</a>
NAJI Sabine	Titulaire	<a href="mailto:sabine.naji@randstaddigital.com">sabine.naji@randstaddigital.com</a>
NOUVIAN Frédéric	Titulaire	<a href="mailto:frederic.nouvian@randstaddigital.fr">frederic.nouvian@randstaddigital.fr</a>
PAILLARD Laetitia	Titulaire	<a href="mailto:laetitia.paillard@randstaddigital.com">laetitia.paillard@randstaddigital.com</a>
VALENTIN Francis	Titulaire	<a href="mailto:francis.valentin@randstaddigital.com">francis.valentin@randstaddigital.com</a>

### Les Membres élus suppléants du CSE

Membres du CSE	Qualité du mandat	Courriel
ARCIZET Charlotte	Suppléant	<a href="mailto:charlotte.arcizet@randstaddigital.fr">charlotte.arcizet@randstaddigital.fr</a>
BOURAOUI Beji	Suppléant	<a href="mailto:beji.bouraoui@randstaddigital.fr">beji.bouraoui@randstaddigital.fr</a>
CLIQUET Florence	Suppléant	<a href="mailto:florence.cliquet@randstaddigital.com">florence.cliquet@randstaddigital.com</a>
COLLET Chrystelle	Suppléant	<a href="mailto:christelle.collet@randstaddigital.com">christelle.collet@randstaddigital.com</a>
DAOUDI Taoufik	Suppléant	<a href="mailto:taoufik.daoudi@randstaddigital.fr">taoufik.daoudi@randstaddigital.fr</a>
FEDELE Yoan	Suppléant	<a href="mailto:yoan.fedele@randstaddigital.fr">yoan.fedele@randstaddigital.fr</a>
LEBLOND Serge	Suppléant	<a href="mailto:serge.leblond@randstaddigital.fr">serge.leblond@randstaddigital.fr</a>
PICARD CHARRON Isabelle	Suppléant	<a href="mailto:isabelle.picardcharron@randstaddigital.com">isabelle.picardcharron@randstaddigital.com</a>
YAJJOU Illias	Suppléant	<a href="mailto:illias.yajjou@randstaddigital.com">illias.yajjou@randstaddigital.com</a>

### En savoir plus

- [Le rôle et les missions du CSE en détail](#)
- [L'importance du CSE dans le monde du travail](#)
- [A quoi sert un CSE dans une entreprise ?](#)

## La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail Régional (CSSCTR)

La CSSCTR (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail Régional) est une commission thématique au sein du comité social et économique (CSE), chargée d'examiner les questions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail du personnel.

Elle analyse les risques professionnels et veille à la protection des consultants, qu'ils soient en mission chez un client ou au sein de l'ESN elle-même.

- **Évaluation des Risques :** La CSSCTR examine les risques professionnels liés aux missions des consultants. Par exemple, elle évalue les dangers potentiels sur les chantiers informatiques, les risques de stress liés aux délais serrés, etc.
- **Aménagement des Postes de Travail :** Si un consultant travaille chez un client, la CSSCTR peut intervenir pour s'assurer que son poste de travail est ergonomique et conforme aux normes de sécurité.
- **Formation à la Sécurité :** La CSSCTR peut organiser des sessions de formation sur la sécurité au travail, notamment pour les consultants qui interviennent sur des sites sensibles (par exemple, dans le domaine de la santé ou de la finance).
- **Gestion des Situations d'Urgence :** En cas d'incident (accident, incendie, etc.), la CSSCTR définit les procédures d'évacuation et de secours pour les consultants.
- **Prévention des Risques Psychosociaux :** La CSSCTR veille à la prévention du stress, du harcèlement et des autres risques psychosociaux pouvant affecter les consultants.

N'hésitez pas à solliciter cette commission !

## Les membres CFE-CGC de la CSSCTR

CSSCTR	Régions ou départements concernés	Membres
Nord- Est	Ile-de-France ; Hauts-de-France ; Grand Est ; Centre-Val de Loire ;Bourgogne ; Franche-Comté	CLIQUET Florence, BOURAOUI Béji, DAOUDI Taoufik et YAJJOU Illias
Sud- Est	Provence-Alpes- Côte-D'azur ; Auvergne-Rhône-Alpes ; Corse	BENRABAH Nacéra et NAJI Sabine
Nord-Ouest	Normandie ; Pays de la Loire ; Bretagne et Deux Sèvres (79)	
Sud- Ouest	Occitanie ; Nouvelle Aquitaine à l'exclusion du département des Deux Sèvres (79)	ARCIZET Charlotte et BAUCHET Marc

À l'abri des intempéries,  
grâce à la FIECI CFE-CGC."



L'arc-en-ciel de la bienveillance au travail.





## Qui sommes-nous ?

Prônant des valeurs comme l'humanisme, l'équité, la responsabilité, l'éthique, la liberté, la CFE-CGC est totalement indépendante des organisations politiques, patronales ou confessionnelles. Pour nous, le progrès économique et le progrès social sont non seulement compatibles mais vont souvent de pair. Ardents défenseurs du dialogue social et de la négociation, les délégués CFE-CGC cherchent à défendre et à faire progresser les droits des salariés tout en préservant l'intérêt de l'entreprise.

## Pourquoi adhérer à la FIECI CFE-CGC ?

Notre site internet est une réelle communauté en ligne. Nos juristes répondront à toutes vos questions. La communauté FIECI permet aux adhérents d'être reliés entre eux et notamment :

- ❖ d'être tenus à jour des évolutions de la convention collective ou de la jurisprudence
- ❖ d'être informés des formations gratuites proposées par la FIECI CFE-CGC
- ❖ d'accéder à une vaste base de documentation et au contenu réservé aux membres
- ❖ de recevoir les communications de la FIECI
- ❖ d'être écouté et surtout défendu

## Quels sont les services proposés par la FIECI CFE-CGC ?

- L'accès à la section syndicale de l'entreprise et à ces réunions,
- L'assistance, la défense et la protection juridique,
- L'adhésion au Fonds d'Assistance Juridique,
- L'abonnement aux publications de la CFE-CGC,
- L'accès aux services confédéraux et fédéraux,
- L'accès aux formations du Centre de formation syndicale (CFS),
- L'accès aux listes de diffusion, aux informations essentielles
- L'aide aux démarches au sein des institutions et organismes sociaux.
- Une information concernant l'entreprise, par les Délégués Syndicaux
- La possibilité de se présenter aux élections de CSE et/ou d'être désigné RP soutenu par la CFE-CGC
- Un service juridique spécialisé compétent dans le droit du travail, à votre disposition
- Une formation syndicale adaptée et totalement prise en charge

## Combien ça coûte ?

Un tarif raisonnable payable par trimestre dont 66% remboursés en crédit d'impôt.

- ✚ Cadres 234 € par an, soit 19.50 € /mois soit après déduction fiscale moins de 7€/mois
- ✚ Cadres de moins de 30 ans : 168 € par an soit 14 €/mois soit après déduction fiscale moins de 5€/mois
- ✚ Agent Maîtrise 168 € par an soit 14 €/mois soit après déduction fiscale moins de 5€/mois
- ✚ Technicien 120 € par an soit 10 €/mois soit après déduction fiscale moins de 4€/mois

## Comment adhérer ?

- En ligne, connectez-vous sur : <https://ausy.fieci-cfecgc.org/adherez-a-la-fieci/>
- En contactant un membre de notre section ou via les délégués syndicaux suivants :



Nacéra BENRABAH - [nacera.ausy@gmail.com](mailto:nacera.ausy@gmail.com)

Francis VALENTIN - [valentin.francis@gmail.com](mailto:valentin.francis@gmail.com)

Maxence TAN - [maxence.tan@hotmail.com](mailto:maxence.tan@hotmail.com)

Thierry GENELETTI [thierry.geneletti@gmail.com](mailto:thierry.geneletti@gmail.com)



*La FIECI CFE-CGC :*

*Votre alliée*

*pour un printemps prospère !*

